

Chaussée de Vilvorde. 156

B-1120 Bruxe

Tél. 32/2/264.03.60

Fax. 32/2/268.89.58

émail: info@APRAGAZ.com

IMTECH N.V. / S.A. Boulevard Industriel28 1070BRUXELLES APRAGAZ	référence 	Installateur (Nom, prénom, TVA) P E 207 rev0
	14434/P012	

Rapport relatif à: **INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION - DOMESTIQUE**
Effectué à Anderlecht

Le 21/01/2020

Identification de l'installation

Client:	Nautilus				
Adresse:	Rue Poxcat /Bd Industriel (Appartement D161) 1070 Anderlecht				
				Tél n°	
Type d'installation:	Neuve ☒	Existante ☐	Extension ☐	Modification ☐	Temporaire ☐

Type de visite

Examen de conformité (art 270) ■ Examen de contrôle (art 271) □ Renforcement (art 276) □ Vente (art 276bis) □

Données de l'installation

Type de l'installation: ☒ Unité d'habitation ☐ Unité de travail domestique ☐ Ensemble résidentiel ☐ Parties communes
Description: **Appartement D161**
Distributeur d'électricité : Sibelga Code EAN : /
Compteur: Marque & type : / N° série : /
Tension (V) 2X 230V ~~±N~~ Intensité max (A): 63A
Type d'électrode: boucle ☒ piquet(s) ☐ autre ☐ Résistance de dispersion Ra 2,13ohm P E 003

Description de l'installation (surintensité)

Description de l'installation:				schéma ■ schéma de position ■ description ■		OK ■	NOK □
Implantation des tableaux, accès au matériel						OK ■	NOK □
Piscine: présente □ absente ■				Sauna: présent □ absent ■			
Type de câble d'alimentation: Type: XGB section L 16mm² +N 16mm²+PE 16mm²(VOB)							
Protection générale: marque & type: Vynckier EP102Gi							
Surintensité : 63A Courant court-circuit : 630A Pouvoir de coupure : 10kA							
Sectionneur général: nombre de pôles: 2 ;lth: courant thermique nominal: 63A							
Protection				Marque et type de sécurité	Section (mm²)	Description	
Nombre	N°	# pôle	I (A)				
1x	D1	2	63/0,3	Eaton PFIM-63/2/03-A 3kA 22,5kA²s	10	Différentiel général 300mA	
1x	C01	2	32	Eaton FAZ6-C32/2 6kA(3)	6	Taquet de cuisson	
10x	C02/03/04/05/07 /08/09/10/11/12	2	16	Eaton FAZ6-C16/2 6kA(3)	1,5/2,5	Four / Éclairage / Prises / Réserve / Ventilation	
1x	C06	2	10	Eaton FAZ6-C10/2 6kA(3)	1,5	Éclairage	
1x	D2	2	63/0,03	Eaton PFIM-63/2/03-A 3kA 22,5kA²s	10	Différentiel 30mA (Q13=>Q18)	
4x	C13/15/16/18	2	16	Eaton FAZ6-C16/2 6kA(3)	2,5	Lave-vaisselle / Eclairage + prises SDB / Réserve	
1x	C14	2	20	Eaton FAZ6-C20/2 6kA(3)	2,5	Machine à laver + sèche-linge	
1x	C17	2	10	Eaton FAZ6-C10/2 6kA(3)	2,5	Vanne motorisée HVAC	
Tension : 230V Fréquence : 50 Hz pouvoir de coupure prévu 3000 □- 1500 □ autre ■ 6kA							
Nombre de tableaux : 1 nombre de circuits : 20							
In des protections en accord avec le φ des conduites, appareils et matériel						OK ■	NOK □
Section des conducteurs de protection suffisante						OK ■	NOK □

Protection contre le contact direct

Armoire	Fermé ■ Métallique (cl1) ☐ Plastique (cl 2) ■ Ouvert ☐ Paroi arrière non hygroscopique ■
Lignes	Fils ■ Câble ■ En tube ■ Apparent ■ Encastré ■ Enterrés ☐ extérieur ☐ autre ☐
Appareils	Éclairage ■ Prise de courant ■ avec terre ■ sans terre ☐ Appareil fixe ■
Contact impossible par	Isolation ■ Enveloppes ■ État du matériel fixe OK ■ NOK ☐
Protection contre le contact direct: suffisante ■ insuffisante ☐	

Protection contre le contact indirect

Dispositif de protection courant différentiel résiduel $\leq 300\text{mA}$ présent ■ Espaces humides $\leq 30\text{ mA}$ présent ■			
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés
63	3000	0,3	Général
63	3000	0,03	Q13-Q18
Liaisons équipot continuité OK ■ NOK ☐		Bouton de test: OK ☐ NOK ☐ Injec ΔI de défaut OK ☐ NOK ☐	
Protection contre le contact indirect: suffisante ■ insuffisante ☐			

Niveau d'isolement

Appareil: Norma UNILAP 100 ☐ Kyoritsu 3243 ☐ Metrel 61557 ■ autre ☐	
Connexions démontées: /	
Résistance d'isolement: Ri 294 Mohm (Tension de test 500V)	Ri : OK ■ NOK ☐
Mesures non exécutées aux circuits: /	
Mesure trop faible du type de circuit /	

Infractions et/ou remarques et/ou notes

<u>Infractions</u>
Néant.
Note: /

Conclusions

L'installation est – n'est pas - conforme, à l'exception des remarques citées ci-dessus. Le schéma unifilaire et le schéma de position sont visés. ■ n° des schémas: D-E-4-161-16 Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel est plombé. ■ L'installation doit être révérifiée avant le 21/01/2045 (art. 271 AREI) - par nos soins - ainsi qu'avant toute remise en service après modification ou extension importante, exécutée avant cette date. L'installation peut – ne peut pas – être mise – conservée- en service, si, sans délai, les non-conformités sont corrigées et les précautions nécessaires prises afin que cette installation ne cause aucun danger ni aux personnes, ni aux marchandises. C'est une obligation de conserver le procès-verbal dans le dossier électrique. Précédent présent ☐ pas présent ■ C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier. C'est une obligation d'aviser immédiatement le ministre des affaires économiques, Direction Energie électrique, de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité. Seules les parties visibles et accessibles font partie de la visite Ce rapport à 2 pages + Schémas (1)
--

L'agent visiteur

